



REPAIR BERNEX × OBJETSTHÈQUE · LE LOCAL · SAINT-MATHIEU

Le règlement en 8 points

Un cadre simple pour réparer, apprendre et partager, au Local de quartier de Saint-Mathieu, en partenariat avec l'ObjetsThèque. On y emprunte, on y répare : économie circulaire, en bas de chez soi.

Équipe de réparateurs bénévoles : **Cédric · Christian**

1 ACCUEIL

Inscription à l'accueil

Toute personne souhaitant une réparation se présente à l'accueil, remplit la feuille de réparation et reçoit un numéro d'ordre.

2 ESPRIT DU LIEU

Participation active

Ce n'est pas un service de réparation : vous participez à la remise en état de votre objet, pour apprendre et transmettre.

3 TARIF

Gratuité

La réparation est gratuite. Seules les pièces détachées éventuellement nécessaires restent à votre charge.

4 SOUTIEN

Caissette à dons

Une caissette à dons est à disposition pour soutenir l'événement et couvrir les frais. Merci pour votre contribution.

5 RESPONSABILITÉ

Aucune garantie

Les réparateur·rice·s font de leur mieux mais n'offrent aucune garantie de résultat et ne peuvent être tenu·e·s responsables d'éventuels dommages.

6 FONCTIONNEMENT

Un objet à la fois

Pour permettre à chacun·e d'être pris·e en charge, un seul objet à la fois. Vous pourrez revenir pour les suivants si le temps le permet.

7 CONVIVIALITÉ

Patience et partage

L'attente peut être longue : prenez un café, échangez avec les autres participant·e·s. C'est aussi ça, l'esprit de Repair Bernex.

8 SÉCURITÉ

Refus possible

Une réparation trop délicate, dangereuse ou hors compétences peut être refusée. Dans ce cas, des conseils vous seront proposés.

Réparer plutôt que jeter

Merci de respecter les bénévoles, le lieu et les autres participant·e·s. Bonne réparation !